

Les Côtes-d'Armor, département le plus rural de Bretagne

Insee Flash Bretagne • n° 77 • Octobre 2021

Dans les Côtes-d'Armor, plus de neuf communes sur dix sont des communes rurales. Deux habitants sur trois résident dans une commune définie comme telle, ce qui fait de ce département le plus rural de Bretagne. Il concentre en particulier la moitié des communes bretonnes classées dans l'espace rural très peu dense. Comme dans le reste de la région, le rural sous influence des grands pôles urbains est la catégorie d'espace où la hausse de la population est la plus forte entre 2008 et 2018.

L'espace rural est constitué des communes à faible densité de population ► encadré. Dans les Côtes-d'Armor, 93 % des communes sont classées comme rurales ► figure 1. En 2018, deux tiers des habitants (67 %) vivent dans une commune rurale, contre un peu plus de la moitié (54 %) au niveau régional ► figure 2. Suivant ce critère, le département des Côtes-d'Armor est le département le plus rural de Bretagne et le 17^e en France.

Au sein de cet espace rural, les communes se différencient selon l'intensité des flux domicile-travail vers les plus grandes villes. Ainsi, près d'un quart des communes costarmoricaines sont à la fois rurales et sous influence des plus grands pôles urbains (Saint-Brieuc et Lannion). Plus d'un quart de la population du département (27 %) réside dans une de ces communes rurales sous influence d'un pôle.

Les communes de l'espace rural dit autonome, c'est-à-dire hors de l'influence d'un grand pôle, représentent près de 70 % de celles du département ; 40 % de la population costarmoricaine y réside. Ces communes du rural autonome se caractérisent par

leur faible densité de population, avec en moyenne 50 hab./km². Parmi elles, les communes rurales autonomes du littoral sont les plus peuplées : la densité de population y est en moyenne deux fois plus élevée.

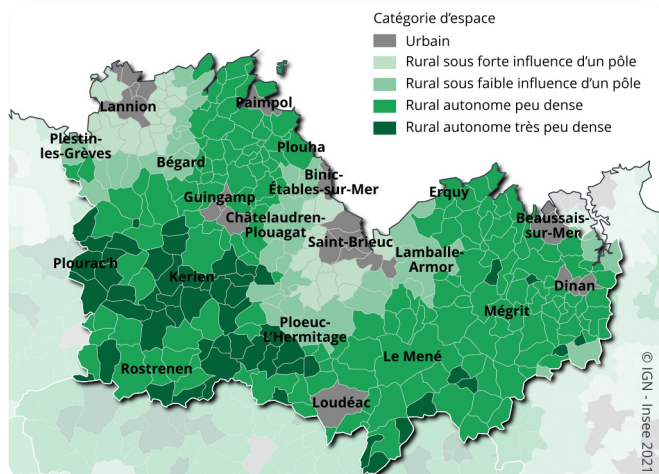
Particularité du département des Côtes-d'Armor, celui-ci concentre plus de la moitié des communes de la région classées dans l'espace rural autonome très peu dense. Cependant, avec une densité moyenne de 17 hab./km², ce sont 3 % des habitants du département qui y résident.

Le rural hors influence d'un pôle représente 70 % de la superficie du département

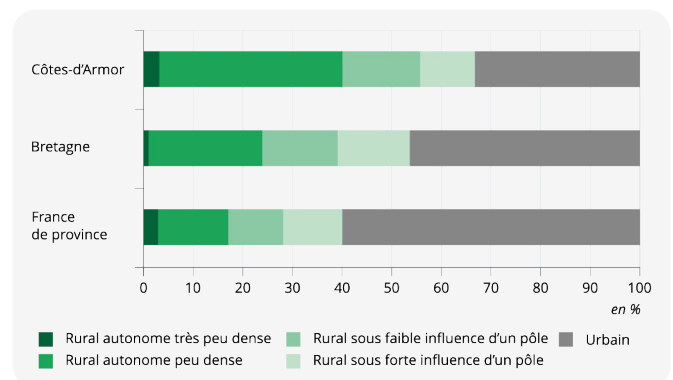
L'espace rural des Côtes-d'Armor présente une forte proportion de surfaces agricoles. Cette part augmente avec l'éloignement des pôles urbains. En 2017, elle est de 80 % dans les espaces ruraux sous forte influence d'un pôle et elle approche 90 % dans les espaces autonomes très peu denses.

L'espace rural autonome occupe une large partie du territoire, avec près de 70 % de la superficie du département. Il s'agit d'une part de zones littorales, où la proportion de résidences secondaires est importante (39 %) et celle de logements vacants faible (6 %). D'autre part, cet espace est composé de territoires

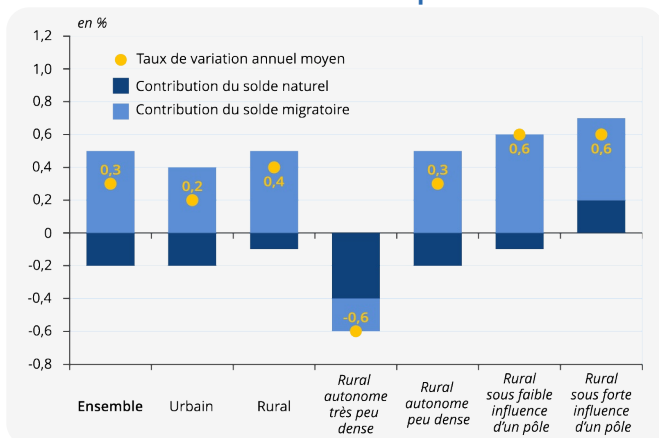
► 1. Répartition des communes costarmoricaines par catégorie d'espace



► 2. Répartition des habitants selon le type d'espace



► 3. Taux de variation annuel moyen de la population dans les Côtes-d'Armor sur la période 2008-2018



Note : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

Lecture : le taux de variation annuel moyen est la somme des contributions des soldes naturel et migratoire.

Source : Insee, recensements de la population 2008 et 2018.

situés à l'intérieur des terres, où le taux de logements vacants est plus élevé (11 %). Dans l'espace rural autonome très peu dense, ce taux atteint 15 % et la proportion de résidences secondaires est de 20 %.

Du fait de sa plus faible densité, l'espace rural autonome présente des temps d'accès plus importants aux services et commerces, comparé à l'espace urbain. Ainsi, dans l'espace urbain, plus de neuf personnes sur dix accèdent en moyenne en moins de 4 minutes à un « panier de services de la vie courante ». Le temps d'accès est plus élevé dans les communes de l'espace rural autonome très peu dense, où une personne sur trois met en moyenne plus de 10 minutes en voiture pour accéder à ces services.

Une croissance démographique plus forte dans le rural à proximité des pôles urbains

Avec 599 600 habitants au 1^{er} janvier 2018, le département des Côtes-d'Armor est le moins peuplé de la région. La population progresse de 0,3 % par an en moyenne entre 2008 et 2018 (0,6 %

► Une redéfinition de l'espace rural

Des travaux ont récemment présenté la nouvelle définition de l'espace rural [D'Alessandro, Levy, Regnier, 2021]. Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses au sens de la grille communale de densité. Un critère de type fonctionnel est également pris en compte : le degré d'influence d'un pôle d'emploi, selon le zonage en aires d'attraction des villes.

L'espace rural est ainsi divisé en deux grandes catégories de communes :

- Les **communes rurales hors influence d'un pôle** (le rural « autonome ») sont les communes rurales situées hors des aires d'attraction des villes ainsi que celles appartenant à la couronne d'une aire de moins de 50 000 habitants. On distingue parmi elles les **communes très peu denses** et les **communes peu denses** ;
- Les **communes rurales sous l'influence d'un pôle** sont les communes rurales appartenant à la couronne d'une aire de 50 000 habitants ou plus. Cette catégorie peut être divisée en deux sous-catégories de communes : celles **sous faible influence**, dont 15 à 30 % des actifs occupés travaillent dans le pôle de leur aire, et celles **sous forte influence**, dont au moins 30 % des actifs occupés travaillent dans le pôle de leur aire.

Cette approche permet de définir un continuum, allant des espaces ruraux les plus isolés et les moins peuplés jusqu'aux espaces les plus urbanisés.

en Bretagne). Cette augmentation représente 10 % de la hausse du nombre d'habitants de la région sur cette période. La croissance de la population costarmoricaine résulte uniquement de l'excédent migratoire, le solde naturel, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès, étant négatif ► figure 3.

Comme dans le reste de la région, la croissance démographique est plus forte dans le rural que dans l'urbain. Cependant, les dynamiques sont très différentes selon les catégories d'espace rural. Les communes sous influence d'un pôle urbain sont les plus dynamiques sur le plan démographique. La croissance y est essentiellement portée par un solde migratoire (différence entre les arrivées et les départs) supérieur à celui des communes urbaines. Entre autres raisons, les prix des logements sont plus élevés à proximité des pôles urbains, ce qui conduit une partie des ménages à s'installer en périphérie. De même, les communes rurales autonomes peu denses attirent de nouveaux habitants. Le solde naturel y est toutefois négatif. Enfin, les communes rurales très peu denses perdent des habitants (-0,6 % par an en moyenne entre 2008 et 2018).

Le rural sous influence d'un pôle prisé par les familles

Le profil des habitants des zones rurales diffère pour partie de celui des zones urbaines. Les zones rurales sous influence d'un pôle attirent les familles. Les couples avec enfants sont ainsi surreprésentés dans ces territoires, en particulier par rapport aux zones urbaines. En conséquence, les jeunes de moins de 15 ans sont davantage présents dans ces territoires ruraux proches des villes. Les personnes de 65 ans ou plus y sont légèrement sous-représentées.

Les actifs résidant dans l'espace rural occupent plus souvent des emplois d'ouvriers ou d'agriculteurs exploitants, plus particulièrement dans le rural autonome. Les cadres, à l'inverse, sont nettement moins présents dans le rural. Seuls 9 % des actifs vivant en zone rurale sont des cadres, contre 17 % des actifs habitant dans l'espace urbain. ●

Florence Le Bris (Insee)

► Définitions

Les **catégories d'espaces ruraux** sont détaillées dans l'encadré.

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la **grille communale de densité**, mise à jour en 2020, s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes : les communes densément peuplées, les communes de densité intermédiaire, les communes peu denses, les communes très peu denses. Plus d'informations sur insee.fr.

L'**aire d'attraction d'une ville** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle de population et d'emploi ainsi que son aire d'influence (couronne) mesurée par les déplacements domicile-travail. Les aires sont classées en quatre catégories suivant le nombre total d'habitants de l'aire.

Le « **panier de la vie courante** » comprend 22 équipements ou services, retenus en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage (par exemple : école élémentaire, bureau de poste, médecin, station-service, boulangerie, pharmacie, supermarché, banque, police-gendarmerie).

► Pour en savoir plus

- **L. Auzet, A. Maillochon**, « Le rural en Bretagne : un espace attractif », *Insee Flash Bretagne*, n° 72 (2021, avr.)
- **C. D'Alessandro (Cnis), D. Levy (Insee), T. Regnier (ENS)**, « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », in *La France et ses territoires*, coll. « Insee Références », édition 2021 (2021, avr.)

Insee Bretagne :
35, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES CEDEX

Directeur de la
publication :
Éric Lesage

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levavidis

Bureau de presse :
02 99 29 34 90

Maquette :
Nathalie Noël

ISSN 2427-9013

© Insee 2021
www.insee.fr

Twitter @InseeBretagne

